



Le Dossier p.2

AIDES À L'IMMOBILIER



Zoom sur p.4

**YVETOT NORMANDIE
UN PÔLE D'ÉQUILIBRE**



Retour en images p.7

**LES TEMPS FORTS
DES MOIS ÉCOULÉS**

Salon d'Utrecht : une 2^e édition réussie

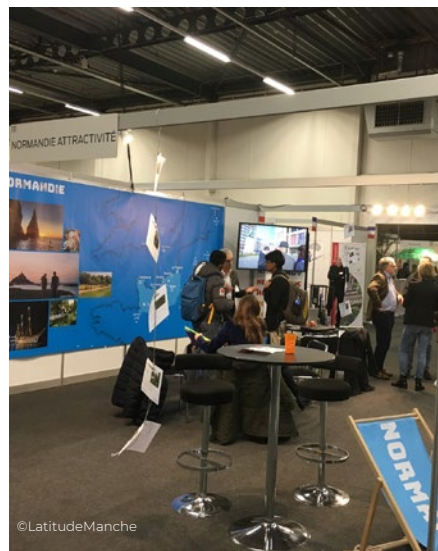
Seine-Maritime Attractivité a participé pour la deuxième année consécutive au salon de l'émigration d'Utrecht, aux Pays-Bas, les 9 et 10 février derniers.

Dans le cadre de la stratégie de SMA qui cible le développement de l'attractivité résidentielle, touristique et des entreprises, ce salon a permis de valoriser l'ensemble du territoire de la Seine-Maritime et plus particulièrement de mettre en avant les offres d'implantation, d'installation, de reprise d'entreprises et d'emplois.

Si certains salons grand public sont parfaitement adaptés à une valorisation touristique et d'autres clairement orientés entreprises avec un public exclusif d'entrepreneurs, le salon de l'émigration d'Utrecht se démarque par un positionnement original sur des projets de vie et d'expatriation.

Situé au cœur des Pays-Bas et avant tout destiné aux Néerlandais qui envisagent de s'installer à l'étranger, cet événement est une opportunité que SMA a décidé de saisir afin de présenter l'offre territoriale normande et les avantages que présente notre territoire avec, pour l'essentiel, des hébergements touristiques à reprendre et des opportunités d'emplois qualifiés anglophones qui ont parfois du mal à trouver preneur chez nous.

Cette année, la présence et la préparation de ce salon par SMA a bénéficié du soutien de Normandie Attractivité, de l'agence Caux Seine développement, et d'une présence partagée sur place avec Rouen Normandy Invest et l'agence d'attractivité du Département de la Manche, Latitude Manche.



Deux conférences tenues sur place ont par ailleurs permis à SMA de présenter les atouts de notre offre globale mettant en exergue les filières à potentiel (dont l'automobile, le lin et le tourisme), la diversité de nos offres d'installation, les potentialités d'investissement et l'accessibilité des prix de l'immobilier.

Une quarantaine de contacts qualifiés ont été établis sur place et seront approfondis par l'équipe en vue de les faire correspondre au mieux à nos offres immédiates ou à venir.

Contact :
Stéphanie VIOT – 02 35 12 16 10
stephanie.viot@sma76.fr

En savoir + 
seine-maritime-attractivite.com



“
*SMA valorise
les projets du
territoire*

Jean-François BURES
Président de
Seine-Maritime Attractivité
Vice-Président du Département

Édito

Notre département concentre de multiples initiatives et réalisations qui contribuent à la qualité de notre offre territoriale en matière touristique, économique ou environnementale.

Si certaines sont bien visibles et connues grâce à leur bonne couverture médiatique, d'autres plus discrètes, méritent pourtant qu'on les valorise et qu'on parle d'elles.

Forte de ce constat, l'agence Seine-Maritime Attractivité a décidé de mettre en lumière les réalisations de ces acteurs du territoire qu'ils soient collectivité, association ou entrepreneur.

Le lancement par SMA des premiers Trophées de l'attractivité qui se tiendront au mois de juin prochain à Forges-les-Eaux, vient concrétiser cette ambition.

Ces Trophées mettront ainsi en valeur un florilège de réalisations originales et efficaces dans différentes catégories.

Cet enjeu est majeur puisque cela renforce l'offre globale que nous pouvons proposer à nos habitants et à nos visiteurs.

L'existence de tels projets contribue à faire de notre département un espace naturellement attractif. Il nous paraît essentiel de les encourager.

Les aides à l'immobilier d'entreprise

Outre son rôle de chef de file des solidarités territoriales et fort de son expertise dans l'accompagnement des TPE/PME et l'attribution d'aides à l'immobilier d'entreprise, le Département a souhaité depuis début 2017 poursuivre son action dans ce domaine en l'adaptant au nouvel environnement réglementaire et institutionnel issu de la loi NOTRe.

Dans ce cadre, le Département mobilise ses équipes (ingénierie, expertise juridique au regard de la réglementation des aides, rencontres avec les entreprises, instruction des dossiers et gestion administrative, versements et suivi des aides, communication...) et des financements : abondement de l'aide de l'EPCI, financement des prestations d'accompagnement des CCI, pour soutenir les entreprises via le versement de subventions – selon conditions d'éligibilité – liées à un plafond de dépenses subventionnables homogène de 600 K€ et un taux d'intervention départemental uniforme de 10% (en complément de l'intervention de l'EPCI et préalablement à toute intervention éventuelle de la Région) renforçant ainsi l'action des EPCI.

À ce jour en Seine-Maritime, 13 EPCI sur 18 ont conventionné avec le Département pour un total de 24 dossiers soutenus et de 37 dossiers en cours de constitution.

Répondant à une demande des EPCI dans un contexte de mutation territoriale et constituant une réponse à un besoin lié à la reprise économique, ce dispositif a permis d'aider une majorité de petites entreprises (près de 90% des entreprises bénéficiaires sont des petites - Effectif < 50 salariés ou des très petites entreprises - Effectif < 10 salariés).

Ce dispositif représente, entre autres bénéficiaires :

- Près de 1 150 emplois pérennisés
- Plus de 250 créations d'emplois en CDI escomptées
- De nombreux emplois indirects induits (artisans locaux, BTP)
- Une amélioration des conditions de travail au sein des entreprises
- Une contribution aux dynamiques de développement local
- Des retombées fiscales liées aux activités économiques
- Une diminution de l'empreinte environnementale des activités (BBC, énergies renouvelables...)



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Contact :

Département de la Seine-Maritime
Direction de la Cohésion des Territoires
Service Agriculture et Attractivité Territoriale
Dominique DETOUDEVILLE - 02 35 03 55 55
dominique.detoudeville@seinemaritime.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com

Un bel effort en faveur du cinéma «Les Arches Lumière» à Yvetot

Avec ce nouveau cinéma, l'offre de loisirs s'étoffe.

Le 25 janvier dernier, Pascal MARTIN, Président du Département de la Seine-Maritime, a procédé en compagnie de Richard PATRY, Président Directeur Général de NOE Cinéma, Gérard CHARASSIER, Président de la Communauté de communes Yvetot Normandie et de Charlotte MASSET, Conseillère Départementale, à la remise officielle de l'aide à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 80 000 € pour l'aménagement du nouvel espace cinématographique « Les Arches Lumière ». Le Département de la Seine-Maritime est ainsi intervenu à hauteur de 60 000 € et la Communauté de communes Yvetot Normandie pour 20 000 €.

Ce même jour, Jean-Louis CHAUVENSY, Conseiller Départemental et Secrétaire de l'association PME DÉVELOPPEMENT, a procédé à la remise d'une avance



remboursable de 46 000 € pour la réalisation de ce projet qui contribue véritablement à renforcer l'attractivité du territoire de la Communauté de communes Yvetot Normandie.

Contact :

Bruno MORIN - 06 73 94 74 69
bruno.morin@sma76.fr

Gestion Durable de Zone d'Activité (GDZA)

Une démarche collaborative pour les entreprises et les territoires.



« **A**ccompagner les territoires, renforcer l'attractivité des zones d'activités pour contribuer à la compétitivité des entreprises », 16 actions concrètes (espace internet, accueil des nouveaux arrivants, mutualisations des services et formations, signalétique, accessibilité, stationnement, réseaux, sécurité...) profiteront aux usagers de la Zone d'Activité de Grande Campagne.

Mettre en place des synergies et détecter des gisements d'économie ; tels sont les

objectifs de la Gestion Durable de Zone d'Activité, une démarche de diagnostic et de concertation engagée depuis plusieurs mois par Seine-Maritime Attractivité et l'agence Caux Seine développement auprès des entreprises de la zone d'activité de Grande Campagne.

Dans la continuité du diagnostic préalable, SMA a présenté le 23 janvier dernier, en présence des élus et des entreprises, le plan d'actions 2019-2021 qui répond aux besoins des usagers de la zone d'activité.

Un dispositif qui prend tout son sens sur Caux Seine Agglo terre d'innovation en matière d'écologie industrielle.

Contacts :

Bruno MORIN - 06 73 94 74 69
bruno.morin@sma76.fr

Caux Seine développement
Christelle LEBOUCHER
02 32 84 41 47 - 06 85 01 84 23
c.leboucher@cauxseine.fr

SMA au salon Tourissima de Lille

En 2019, Seine-Maritime Attractivité renforce sa visibilité sur les salons.

Avec une année riche en événements : Armada de Rouen, 75^{ème} anniversaire du Débarquement, Coupe du monde de Football féminin..., la Normandie était l'hôte d'honneur du Salon Tourissima de Lille en janvier. Avec le soutien de Normandie Tourisme, Seine-Maritime Attractivité a coordonné cette action. Tous les partenaires touristiques normands étaient présents. Une véritable vitrine pour la Seine-Maritime et une occasion de fidéliser notre clientèle des Hauts de France.

En février, Seine-Maritime Attractivité a participé aussi au salon des Vacances de Bruxelles, le rendez-vous incontournable du tourisme en Belgique. Avec plus de 100 000 visiteurs, ce salon offre une belle opportunité de mettre en lumière notre destination.

A venir : salon de la Randonnée et du Vélo (Utrecht), salon Mahana (Lyon), salon Destination Nature (Paris).

Contact :

Ivan SALIBA - 02 35 12 16 18
ivan.saliba@sma76.fr





Yvetot Normandie : un territoire en évolution constante



ManoirdeCatel©CCYN

Ce territoire qui compte de plus en plus dans la démographie et l'économie de la Seine-Maritime bénéficie du soutien financier du Département et de la Région à travers le Contrat Territorial de Développement 2017-2021.

Pôle d'équilibre rassemblant 19 communes depuis le 1er janvier dernier, la communauté de communes Yvetot Normandie a une localisation centrale en Seine-Maritime à équidistance de la mer et de Rouen et à 50 km du Havre. Pas moins de 1 570 800 € ont été votés en soutien à ce territoire lors de la séance départementale du 17 décembre dernier.

Avec une attractivité résidentielle confirmée d'année en année (+0,7% de croissance démographique moyenne entre 2010 et 2015), l'agglomération d'Yvetot pèse de plus en plus en Seine-Maritime. 27 801 habitants au dernier recensement de l'INSEE, 12 796 actifs et plus de 9 500 emplois salariés essentiellement dans les services, y sont concentrés. La réhabilitation de centre bourgs comme à Ecreteville-lès-Baons ou Touffreville-la-Corbeline, soutenues par le contrat de territoire, contribue à ce cadre de vie.

En termes d'emploi, la tendance statistique la plus récente démontre un dynamisme certain pour Yvetot et sa région puisque l'augmentation de l'emploi salarié privé atteint 4,1% entre 2015 et 2016. Les services aux entreprises (+13,5%) et les commerces de détail (+7,5%) sont les deux secteurs les plus dynamiques sur la même période.

D'ailleurs, l'offre commerciale yvetotaise qu'elle soit de centre-ville ou sur les deux principales zones commerciales périphériques, cumule qualité et quantité ce qui répond à la demande des nouveaux actifs s'installant sur le secteur. Cet accroissement de l'offre et de

l'équipement commercial contribue donc au cercle vertueux et au renforcement progressif de l'attractivité de ce territoire. Le Département soutiendra d'ailleurs les travaux permettant, à Saint-Martin-de-l'If, de réhabiliter la dernière boucherie du village.

La filière industrielle de son côté, même si son poids y est plus modeste, est tout de même représentée par 3 usines emblématiques de la filière lin (Eco-Technilin, Linex Panneaux, ou encore le teillage Agylin). On y trouve également une usine agroalimentaire (Forchy Pâtisserie) et beaucoup de PME/PMI de service à l'industrie.

Ce dynamisme résidentiel et économique est localement favorisé par une desserte de très bon niveau de l'autoroute A29 et de la 3e gare ferroviaire du département. Grâce notamment à cela, les offres d'implantation d'entreprises trouvent rapidement preneur et parmi celles-ci, la nouvelle ZA de Croix-Mare pourra satisfaire les demandes sur 3,5 ha commercialisables fin 2019 puisque les zones de Valliquerville ou d'Auzebosc sont désormais saturées.

Quant à l'attractivité touristique elle est basée sur quelques offres patrimoniales uniques comme le Chêne d'Allouville-Bellefosse (le contrat de territoire y soutient l'espace muséographique) ou le Manoir médiéval de Catel récemment rénové et mis en animation par son propriétaire privé. L'offre de randonnée reste par ailleurs une valeur sûre sur le périmètre avec 16 boucles qui seront

soutenues financièrement par le Département de même que la réhabilitation du Manoir du Fay en site touristique et culturel.

SMA accompagne depuis plusieurs années Yvetot Normandie et ses communes en matière d'attractivité résidentielle et économique. Une démarche associant valorisation commerciale et touristique est désormais également travaillée en collaboration avec les services communautaires.



Contacts :

Xavier PRÉVOTAT - 06 83 92 26 90
xavier.prevotat@sma76.fr

Communauté de communes
Yvetot Normandie
02 35 56 14 14 - contact@yvetot-normandie.fr
www.yvetot-normandie.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com



27 801 
habitants au 1^{er} janvier 2019

Autretot restaure son église



Autretot, commune nouvelle Les Hauts-de-Caux a souhaité programmer une restauration de son église qui se détériore. Dans cette optique, elle a sollicité le C.A.U.E en 2018.

Ce dernier a réalisé une visite du site qui a permis de voir les abords du bâtiment, l'intérieur de l'église, la sacristie et le clocher donnant accès à une partie de la charpente.

L'édifice d'origine, correspondant à la nef et une partie du chœur, a été agrandi à deux reprises. Les maçonneries des parties les plus anciennes sont composées de briques de Saint-Jean, pierres

blanches et silex. Le porche-clocher a été construit en briques industrielles. L'ensemble a été monté au mortier de chaux et sable. De nombreuses dégradations et interventions inadaptées sur les différentes maçonneries ont été constatées.

De nombreux éléments de mobilier sont en bois : bancs, estrades, allèges... Certains ouvrages présentent des dégradations liées à l'humidité dans les parois extérieures.

Le C.A.U.E a conseillé à la commune de s'adjoindre les services du Pôle Ingénierie de Seine-Maritime Attractivité pour la phase opérationnelle. L'objectif étant de lancer une consultation pour la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre avec un architecte mandataire en prenant en compte la phase diagnostic avec estimatif du coût des travaux.

Le pôle Ingénierie est donc intervenu le 14 décembre 2018 pour présenter les caractéristiques détaillées de son intervention. Le lancement de l'appel d'offre est à présent imminent. L'édifice pourra donc prochainement bénéficier de travaux de restauration pour l'aider à poursuivre son chemin à travers le temps.

Touffreville-la-Corbeline agrandit son école



La Commune de Touffreville-La-Corbeline a inauguré le 26 janvier dernier l'agrandissement de l'école Henri Bossière. C'est une nouvelle opération qui se termine grâce à l'assistance du pôle Ingénierie. Notre service a réalisé la consultation de maîtrise d'œuvre ainsi que le suivi de l'architecte et son groupement jusqu'à son inauguration (vérification des études, réalisation des ordres de services etc.). La Commune de Touffreville-La-Corbeline a de nouveau sollicité l'appui du pôle Ingénierie pour l'aménagement de son centre bourg.

Contact :
Pôle Ingénierie – 02 35 12 10 17
ingenierie@sma76.fr

Analyse de zones d'activités et recherche de synergies entre entreprises



Seine-Maritime Attractivité a poursuivi en 2018 son accompagnement de la Communauté de communes Yvetot Normandie dans sa démarche visant à optimiser l'organisation et améliorer les deux zones d'activités de Valliquerville et d'Auzebosc.

Tout d'abord, une analyse de ces zones a été effectuée, afin d'évaluer leur organisation, leur aménagement et leur fonctionnement. Ce diagnostic externe a été consolidé par le recueil de perception des entreprises – dont les dirigeants ont été rencontrés conjointement avec les

services de la CCYN – et qui ont ainsi eu l'occasion de faire part de leurs remarques et de leurs attentes.

Ces entretiens qualitatifs ont ensuite permis de détecter quelques pistes de travail en matière d'optimisation de fonctionnement entre les entreprises (partenariats, services communs, partages de ressources).

Contact :
Fabien Le RUYET – 02 35 12 10 10
fabien.leruyet@sma76.fr

En savoir +
seine-maritime-attractivite.com



15 

entreprises rencontrées
lors de ce diagnostic



Le Tour de la Seine-Maritime à Vélo a son guide !

Le Département de la Seine-Maritime aménage des véloroutes qui traversent les territoires de notre destination, les irriguant de visiteurs. Ces aménagements se rejoignent en différents lieux et forment une boucle de déplacements doux (grâce à la liaison ferroviaire Rouen-Serqueux).

Ainsi, Seine-Maritime Attractivité a souhaité créer un nouveau produit touristique : le Tour de la Seine-Maritime à vélo, qui permet aux cyclotouristes d'effectuer une boucle de 325 km à travers le Pays de Bray, surplombant les falaises de la Côte d'Albâtre et longeant les bords de Seine.

Ce produit bénéficie à présent de son guide touristique, afin d'aider les touristes à préparer leur séjour sur ce nouvel itinéraire.



Contact :

Chloé VILLAIN – 02 32 19 00 29
chloe.villain@sma76.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com



Le Tour de la Seine-Maritime à vélo
Cycling around Seine-Maritime / Tour van de Seine-Maritime per fiets

seine-maritime-tourisme.com




A vos agendas !!!

Les Trophées de l'Attractivité



Jeudi 27 juin 2019 à 19H00, 1^{re} édition de la remise des Trophées de l'Attractivité à Forges-les-Eaux.

Seine-Maritime Attractivité accompagne et renforce la mise en valeur des potentialités des territoires. Dans cet esprit, l'agence organise la première édition des Trophées de l'Attractivité.

Ces Trophées visent à mettre en valeur les initiatives originales et efficaces dans les différents domaines d'actions des collectivités ainsi que des acteurs du développement de Seine-Maritime.



Contact :

Bruno MORIN - 06 73 94 74 69
bruno.morin@sma76.fr

Bourse d'échange de documentation touristique

**Mardi 2 avril 2019 – Salle des fêtes de Neufchâtel-en-Bray
Lancement de la saison touristique !!**

Ce rendez-vous, organisé par SMA, permet à l'ensemble des professionnels du tourisme de se rencontrer et de s'approvisionner en documentation touristique pour la saison.

Propriétaires de gîtes et de chambres d'hôtes, sites et musées, campings, hôtels... peuvent ainsi collecter des documents qu'ils proposeront ensuite à leurs visiteurs et hôtes.



Contact :

Christelle FERON - 02 32 19 60 54
christelle.feron@sma76.fr



Les temps forts des mois écoulés



6 décembre 2018

SMA présente ce jour à Evreux au Club promotion du Cluster tourisme d'affaires de @Normandie Tourisme. Bilan 2018 et projections 2019. #développementtouristique #MICE #tourismedaffaires #tourisme



8 décembre 2018

#Fécamp sera l'acte 2 du #TourVoile les 8 et 9 juillet 2019 Le parcours dévoilé aujourd'hui au @NauticParis #nautisme #voile @amaury sport @_SMA76 @jbdurier



12 décembre 2018

@_SMA76 présente à la Conférence portuaire des #ports du #littoral de la #SeineMaritime organisée à #Dieppe par le Département @seinemaritime Comment mutualiser moyens et résultats de nos ports ? Gestion mutualisée des #dechets Graves de mer



30 janvier 2019

TROPHÉES DE L'ATTRACTIVITÉ] Zoom sur les projets innovants en #seinemaritime ! Les collectivités et porteurs de projets privés seront mis à l'honneur le 27 juin 2019 au Casino de #Forgesleseaux pour la 1^{re} édition des Trophées de l'Attractivité. #LaNormandieImpressionnante



25 janvier 2019

TOURISSIMA. Le salon touristique vient d'ouvrir ses portes ! La Normandie est à l'honneur cette année, retrouvez-nous sur le stand avec plus de 30 partenaires :) #Lille @tourissima @ArmadaRouen @Normandie @lehavretourisme @RouenTourisme @fecamp tourism @letreportmers



24 janvier 2019

SMA accompagne l'Office de Tourisme de Forges-les-Eaux sur les outils de la Place de Marché #data #tourisme #etourisme #forgesleseaux



5 février 2019

SMA participe aux rencontres du patrimoine et du tourisme à @HistoriaJDA. Un échange organisé par les Sites et Cités remarquables de France en partenariat avec la @MetropoleRouenN @seinemaritime @RegionNormandie



8 février 2019

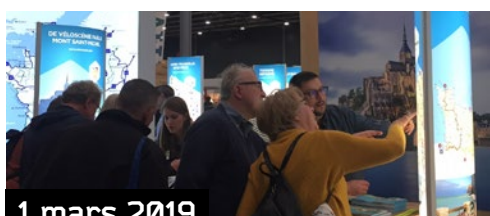
@_SMA76 avec @EnjoyRouenNdy #latitudeManche et le partenariat de @CauxSeine_dvlp @CauxSeineAgglo @NdieAttractivIT préparent le stand pour promouvoir la #Normandie à #Utrecht sur le salon de l'émigration @EmigratieBeurs. #attractivité #normandieimpressionnante



12 février 2019

@_SMA76 organise pour la 3^{ème} fois une formation autour du label « Balades et randos nautiques » en #seinemaritime à #saintvaleryencaux avec 13 partenaires nautiques venus de tout le département : 4 riches journées de découvertes et d'échanges @SNPH4 @sensation_large @SophieFaguet

Suivez-nous pour retrouver toute l'actu du territoire : @_sma76 et @tourisme76



1 mars 2019

@_SMA76 présente au #salon du #tourisme à vélo/rando « Fiets en Wandelbeurs » à #Utrecht . Succès du Tour de la #SeineMaritime à #vélo, qui intéresse la clientèle Néerlandaise, avide de nouveaux #itinéraires @seinemaritime



14 février 2019

Projet de territoire, #mobilité durable @_SMA76 travaille avec ses partenaires de @GRDF @BertrandLAURIER sur la promotion des mobilités alternatives et l'opportunité de créer une station #Biognv @MarionLautier #attractivité fier de travailler sur ces projets structurants !



Seine-Maritime Attractivité, acteur du développement du tourisme d'affaires !



©CdC Caux Estuaire

Le projet de développement touristique départemental 2016-2021 a identifié le tourisme d'affaires, appelé également MICE (Meetings, Incentive, Congress and Events), comme filière à potentiel pour notre destination touristique. Ainsi, Seine-Maritime Attractivité met en œuvre une stratégie de développement de l'accueil de ces événements d'entreprises sur nos territoires.

Depuis 2018, notre agence adhère au Cluster régional « Normandie Meetings & Events » afin que l'offre départementale soit promue lors d'opérations B2B et que notre destination bénéficie d'une visibilité sur les outils régionaux : site internet, brochure papier, accueils presse spécialisée...

D'autre part, Seine-Maritime Attractivité a engagé une action d'amélioration de sa connaissance et de référencement des

salles et lieux de séminaires, ainsi que des prestataires de services (traiteurs, agences d'hôtes et d'hôtesse d'accueil, animation de soirée...) et des activités de team building / incentive, en lien avec ses partenaires les offices de tourisme des territoires.

Ce recensement, complété de visites terrain en cours, nous permet d'enrichir quotidiennement notre base de données. En effet, ce sont 170 offres qui ont été identifiées et que nous travaillons à valoriser auprès des entreprises qui souhaiteraient se réunir en Normandie lors d'un séminaire, d'une réunion stratégique ou bien pour remercier leurs équipes.

Premier outil de promotion de cette offre départementale, un site Internet dédié au tourisme d'affaires en Seine-Maritime vient d'être mis en ligne par

notre agence : seminaires.seine-maritime-tourisme.com

Véritable plateforme de mise en relation de l'offre et de la demande, ce site permet aux entreprises, associations et autres groupes, de trouver le lieu, l'activité ou le prestataire de service qui assurera la réussite de leurs événements en Seine-Maritime. Tout au long de l'année 2019, ce site sera complété de nouvelles offres et d'actualités sur la filière affaires.

Contact :

Yann LEROUX – 02 32 19 60 51
Yann.leroux@sma76.fr

En savoir + 

seine-maritime-attractivite.com

Directeur de publication : Xavier Prévotat - Seine-Maritime Attractivité

Conception graphique et réalisation : Paprika - Anancy - www.PAPRIKA-anancy.com

Rédaction : Jérôme Laguerre - Yann Leroux - Bruno Morin - Xavier Prévotat - Ivan Saliba - Christelle Féron - Isabelle Dubos
Vladimir Hue - Fabien Le Ruyet - Seine-Maritime Attractivité

Photographies : SMA76 - C. Laporte - L'EuropeveduCiel - Département 76 - Y. Leroux - I. Saliba - B. Morin - CAUE76

Propriété intellectuelle : Tous les textes, photos, vidéos, données, affiches, logos, marques et autres éléments reproduits dans ce document sont réservés et protégés par le droit de la propriété intellectuelle, notamment droits d'auteur, droits voisins, droits des marques et par la législation sur la protection des bases de données. En conséquence, aucune exploitation, diffusion, reproduction, ou autre opération sur ces documents, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation expresse de l'auteur, conformément aux articles L 111-1, L 122-1 et L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle. Seules sont autorisées les exceptions légales prévues à l'article L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, à savoir la représentation dans le cadre du cercle de famille, la copie privée ou le droit de courte citation (sous réserve dans ce cas que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source). Tout non respect de ces dispositions est constitutif de contrefaçon et passible à ce titre de poursuites judiciaires, et notamment de sanctions pénales. Ce document est édité à 4000 exemplaires.